



Commission économique pour l'Europe

Soixante-neuvième session

Genève, 20 et 21 avril 2021

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Autres questions appelant une décision de la Commission

Évaluation du forum régional pour le développement durable

Note du secrétariat

I. Introduction, portée et méthodologie

A. Introduction

1. La présente note a été établie pour répondre à la demande formulée dans la décision B (68) de la Commission économique pour l'Europe (CEE) priant « *le secrétariat d'établir, en 2021, un rapport d'évaluation de la valeur ajoutée que le forum régional a apportée jusqu'à alors aux États membres de la CEE, en indiquant les améliorations possibles* ». L'évaluation portera sur les forums régionaux pour le développement durable organisés dans la région de la CEE en 2018, 2019 et 2020, donnant suite à la création, en 2017, du forum régional par la décision B (67) de la CEE.

B. Champ d'application

2. La décision B (67) définit comme suit le mandat, l'orientation et le mode de réunion du forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE :

a) Le forum est créé pour servir de « mécanisme régional d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »,

b) Il est convoqué « en étroite coopération avec les entités du système régional des Nations Unies ».

3. Le forum « s'attachera à apporter une valeur ajoutée, en s'appuyant sur les travaux des organes et des mécanismes régionaux existants, y compris les mécanismes d'examen collégial, et en s'abstenant d'alourdir la charge de travail des États membres au titre de la présentation de rapports, et [...] contribuera à la mise en œuvre du Programme 2030 :

a) En offrant aux États membres de la CEE un espace où ils pourront apprendre les uns des autres et échanger des expériences et de bonnes pratiques concernant la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ;

b) En donnant un aperçu des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, aux niveaux régional et sous-régional, qui viendrait compléter les rapports sur le sujet au niveau mondial ;



c) En renforçant la coopération régionale et sous-régionale, et en remédiant aux problèmes transfrontières ;

d) En proposant un cadre ouvert à la participation et à la contribution de toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations internationales et régionales, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé, conformément aux dispositions pertinentes du Programme 2030 et aux décisions correspondantes du Conseil économique et social. ».

4. En outre, dans la décision B (67), il est demandé au secrétariat d'élaborer l'ordre du jour de chaque forum régional « en mettant l'accent sur les questions ayant une importance particulière pour la région de la CEE et en tenant compte des enseignements tirés des précédents forums régionaux ». Il a également été décidé de « présenter au forum politique de haut niveau pour le développement durable les résultats issus du forum régional, sous la forme d'un résumé établi par son président, dans le cadre des contributions régionales au processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme 2030 à l'échelle mondiale ».

5. Comme suite à cette décision, l'évaluation examinera la pertinence et l'impact du forum régional en abordant trois groupes de questions :

a) Le forum régional en tant qu'instance participative multipartite appréciée et soutenue par le système régional des Nations Unies

- Le forum régional est-il devenu une instance large et appréciée rassemblant les États membres dans des débats concrets sur le développement durable dans la région de la CEE ?
- Les entités du système régional des Nations Unies sont-elles étroitement associées à la préparation du forum régional annuel ?
- Le forum régional a-t-il constitué une instance efficace permettant à toutes les parties prenantes de participer ?

b) Contenu et organisation des débats

- L'ordre du jour de chaque forum régional a-t-il été établi autour de questions présentant un intérêt particulier pour la région ?
- Le forum régional a-t-il contribué à renforcer la coopération sous-régionale et à traiter les problèmes transfrontières ?
- Le forum régional a-t-il fourni des éléments permettant d'évaluer les progrès et les problèmes régionaux et sous-régionaux dans la mise en œuvre du Programme 2030 ?
- Les forums régionaux ont-ils évolué de manière à tenir compte des enseignements tirés des forums régionaux précédents ?
- Le rôle du forum régional en tant qu'espace d'apprentissage entre pairs et d'échange d'expériences en matière de politiques est-il apprécié et soutenu par les États membres ?

c) Les résultats et leur utilisation

- Comment le résumé du Président a-t-il été établi ? Comment les résultats du forum régional ont-ils été présentés au niveau mondial ?

6. En ce qui concerne l'**efficacité** du forum régional, l'évaluation portera sur une comparaison entre les ressources utilisées et les résultats obtenus. Sera également examinée la stabilité des ressources existantes.

7. Après avoir présenté et évalué les éléments disponibles, l'évaluation proposera quelques **conclusions** et présentera **des améliorations possibles**. Comme demandé par les États membres, la visibilité et l'impact des forums régionaux dans le forum politique de haut niveau et les implications de l'examen en cours de celui-ci, les difficultés et les opportunités que présentent respectivement les réunions présentes et virtuelles, les liens potentiels avec le Forum des maires et la mise en œuvre des ODD au niveau local seront pris en compte lors de l'examen des propositions pour l'évolution future du forum régional.

C. Méthode

8. L'évaluation sera fondée sur les réponses fournies par les participants gouvernementaux aux enquêtes d'évaluation diffusées après chaque forum régional annuel et sur les autres éléments disponibles, y compris les rapports et programmes, les données concernant la participation et les documents de projet soumis au Comité exécutif. Les propositions d'amélioration refléteront également les expériences des forums régionaux tenus dans les autres régions. Un tableau comparatif de ces expériences figure en annexe à la présente note.

II. Bilan des forums régionaux pour le développement durable

A. Évaluation du forum régional pour le développement durable en tant qu'instance participative multipartite appréciée et soutenue par le système régional des Nations Unies

1. Le forum régional pour le développement durable, une instance multipartite appréciée

9. La participation aux forums régionaux a été large et diversifiée ; le nombre total de participants inscrits a fortement augmenté entre 2018 et 2019, passant de 652 à 855 (+31 %), et encore plus depuis la première session du forum régional en 2017, qui avait précédé la décision B (67), avec 383 participants. Les représentants des États membres de la CEE sont passés de 230 à 270 entre 2018 et 2019 (+17 %). Une analyse de la couverture médiatique, y compris les médias sociaux, a indiqué qu'en 2019 la manifestation a pu toucher jusqu'à 2,2 millions de personnes.

10. Le tableau 1 présente une ventilation de l'appartenance des participants inscrits au forum régional, d'où ressort un accroissement de la participation des organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes des Nations Unies, explique en grande partie l'augmentation du nombre de participants inscrits entre 2018 et 2019. Les représentants des gouvernements sont également chaque année plus nombreux.

11. Les comparaisons avec 2020 ne sont pas possibles, car la pandémie de COVID-19 a obligé à des changements de dernière minute, qui se sont notamment traduits par un programme beaucoup plus court et par l'obligation de participer à distance. Des données détaillées sur la participation font défaut, mais l'intérêt pour le forum régional est resté fort. La capacité de réunion en ligne existante, plafonnée à 300 participants, a été entièrement utilisée. Il s'agissait de la première réunion virtuelle organisée par la CEE dans ces nouvelles et difficiles conditions.

Tableau 1
Appartenance des participants inscrits (en pourcentage)

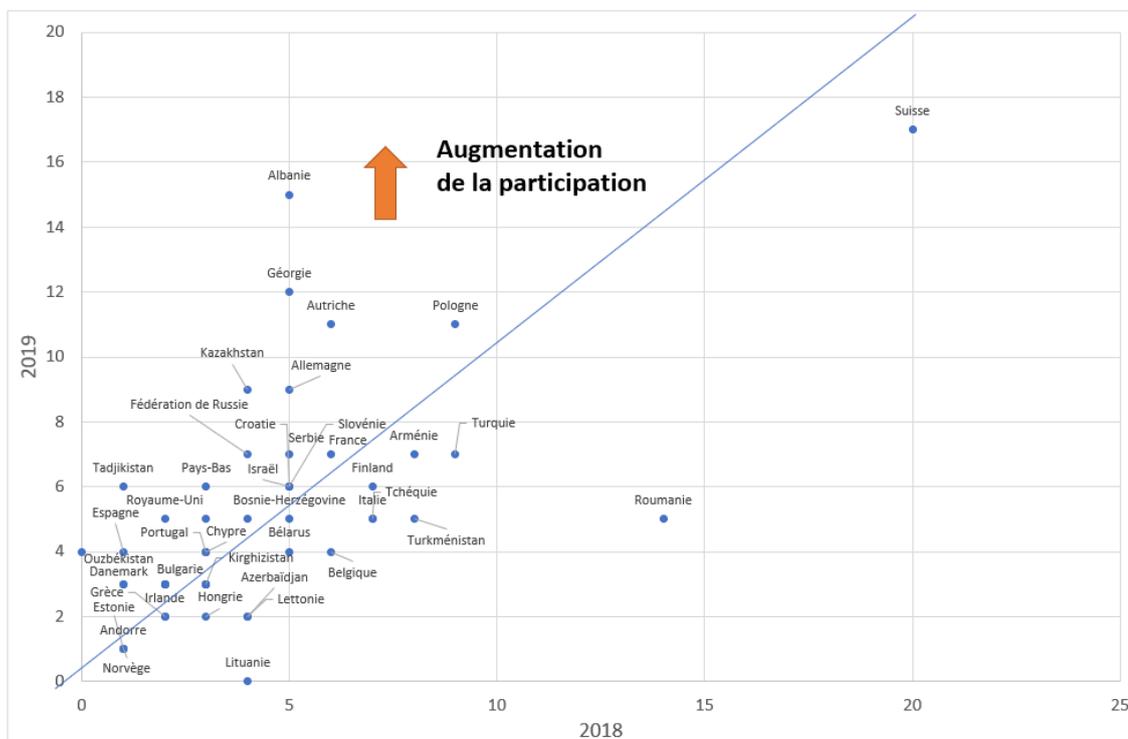
| | 2018 | 2019 |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Total | 100 | 100 |
| Gouvernements | 36,2 | 32,2 |
| Organisations intergouvernementales | 4,6 | 4,9 |
| Secteur des ONG | 21,9 | 28,9 |
| Secteur privé | 2,9 | 1,3 |
| Universités | 5,4 | 3,6 |
| Organismes des Nations Unies | 12,7 | 21,9 |
| Autres | 16,3 | 7,3 |

Note : Dans ce tableau, les gouvernements comprennent également les représentants de l'UE. Les organisations des Nations Unies n'incluent pas le secrétariat de la CEE.

12. En 2018 et 2019, des représentants de 51 États membres de la CEE ont participé au forum régional. La taille médiane des délégations des États membres est passée de 4,0 à 4,5 au cours de ces deux années. Les pays qui ont augmenté la taille de leur délégation ont été deux fois plus nombreux que ceux qui ont réduit la leur, parfois à partir d'un niveau très élevé (graphique 1), tandis que 10 pays ont maintenu la taille de leur délégation inchangée.

Graphique 1

Nombre de participants représentant des gouvernements par État membre, 2018-2019



13. La taille relativement importante des délégations et leur composition reflètent la diversité des questions thématiques et des modes de participation, allant de débats d'orientation intersectoriels de haut niveau à des manifestations d'apprentissage entre pairs plus ciblées.

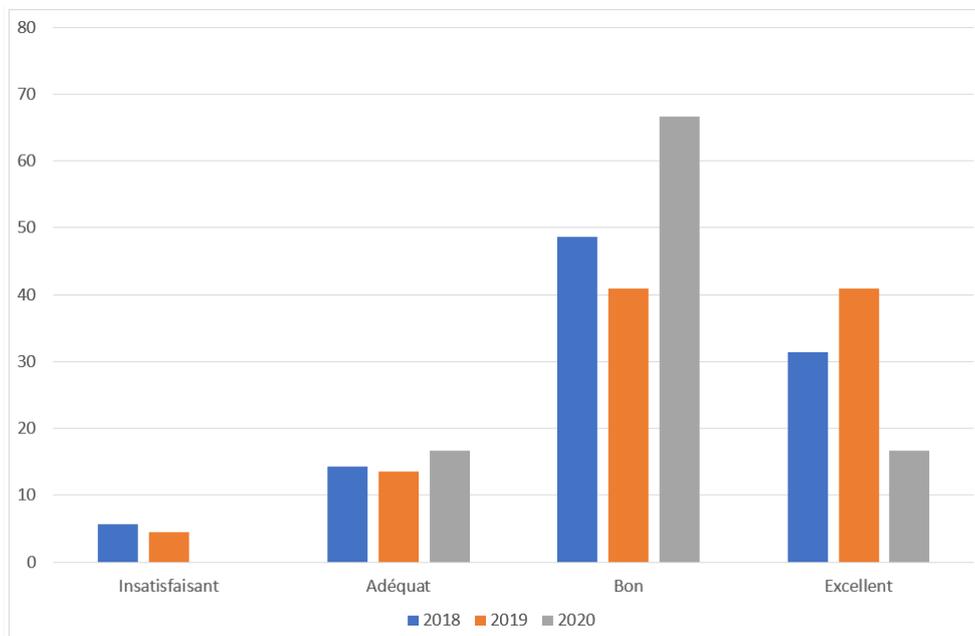
14. La dynamique des manifestations parallèles témoigne également de la valeur accrue que de nombreuses parties prenantes attachent au forum régional en tant qu'instance d'échanges avec la communauté du développement durable. Entre 2018 et 2019, le nombre des manifestations parallèles parrainées par des États membres et diverses organisations a doublé, atteignant 18. En 2020, quatre manifestations parallèles se sont tenues malgré les restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

15. L'évaluation positive des forums régionaux qu'impliquent ces tendances en matière de participation et d'organisation est confirmée par les résultats des questionnaires qui ont été distribués aux participants après chaque réunion pour connaître leur opinion sur différentes questions¹. En 2020, la portée de l'évaluation a changé, la crise de la COVID-19 obligeant à organiser une réunion virtuelle. Compte tenu du changement de mode de réunion et de la baisse de la participation totale, les résultats de l'enquête menée en 2020 ne sont pas strictement comparables à ceux des années précédentes.

16. L'évaluation globale du forum régional par les participants gouvernementaux a été positive en 2018 et 2019, avec un net glissement vers ceux qui le considèrent comme « excellent ». En 2020, alors que le pourcentage d'évaluations négatives avait diminué – personne ne considérait le forum régional comme « insatisfaisant » –, une évolution inverse, passant d'« excellent » à « bon », a été constatée (graphique 2).

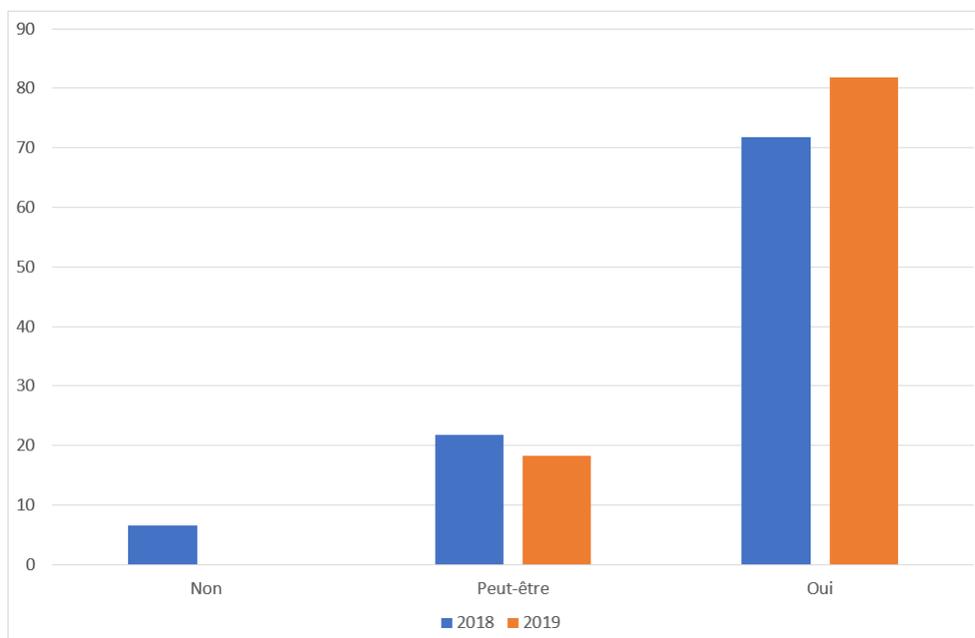
¹ Les résultats des enquêtes d'évaluation des forums régionaux de 2018 à 2020 peuvent être consultés en suivant les hyperliens respectifs ci-après ; [2018](#), [2019](#) et [2020](#).

Graphique 2
**Évaluation globale des forums régionaux par les représentants des gouvernements
(en pourcentage)**



17. La question sur une éventuelle participation future au forum régional n'a été posée qu'en 2018 et 2019, étant donné les circonstances exceptionnelles qui ont entouré le forum régional de 2020. En 2018, une majorité écrasante recommandait de participer au forum suivant. En 2019, ce pourcentage a augmenté de 10 points et aucun représentant n'a recommandé de ne pas participer au forum à l'avenir (graphique 3).

Graphique 3
**Recommandation, par les représentants des gouvernements, de participer
au forum régional à l'avenir (en pourcentage)**



2. Participation des départements de l'ONU, des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et des organisations, conventions et initiatives concernées

18. Les forums régionaux ont été organisés en étroite coopération avec le système régional des Nations Unies, notamment en ce qui concerne le segment d'apprentissage entre pairs. Cela correspond à la demande formulée dans la décision B (67) de convoquer le forum régional en « étroite coopération avec les entités du système régional des Nations Unies ». Cette collaboration a porté sur la conception du programme, la mobilisation des participants et des orateurs, la mise à disposition de personnes ressources et la mise en œuvre de dispositions organisationnelles concrètes. La participation du système régional des Nations Unies s'est accrue. En 2018, 4 des 10 tables rondes d'apprentissage entre pairs ont été coorganisées par des entités régionales des Nations Unies. En 2019, ce modèle de collaboration a été étendu et utilisé pour l'organisation de toutes les manifestations et tables rondes. Un ou deux organisateurs principaux, appuyés par la collaboration de trois ou quatre institutions participantes, étaient en général chargés de chacune des tables rondes.

19. Au total, les départements de l'ONU, les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, et les organisations, conventions et initiatives concernées ayant participé au forum régional étaient 29 en 2018, et ce nombre est passé à 36 en 2019. Le rôle prépondérant du forum régional en tant qu'instance globale pour le développement durable à l'échelle régionale a été renforcé par la participation des coordonnateurs résidents des Nations Unies de 13 pays de programme en 2019.

3. Participation de la société civile et des autres parties prenantes

20. Des organisations de la société civile se sont réunies chaque année en marge du forum régional et ont fait part des conclusions de leurs débats, appuyant ainsi la demande figurant dans la décision B (67) que soit proposé « un cadre ouvert à la participation de toutes les parties prenantes concernées ». Un mécanisme régional pour la participation de la société civile, constitué et dirigé par des organisations de la société civile, est devenu une instance permettant une meilleure coordination entre les différents groupes d'intérêt, couvrant cinq sous-régions de la CEE et 14 groupes différents. Les représentants de la société civile nommés par le mécanisme de coordination ont également apporté leurs points de vue et des exemples de politiques dans les débats d'apprentissage entre pairs. En 2019 a eu lieu une réunion préalable de la jeunesse, qui a rassemblé des jeunes de la région pour débattre des ODD examinés cette année-là sur la base d'une consultation en ligne diffusée avant la réunion. En outre, une consultation régionale sur le plan d'action visant à intégrer le volontariat dans le Programme 2030 a été organisée avant le forum régional. Des informations sur les deux réunions préalables ont été présentées à la session plénière du forum régional.

21. En 2020, un tout premier dialogue avec les entreprises sur les ODD était à un stade d'élaboration avancé, sous l'égide du Pacte mondial des Nations Unies et de la Chambre de commerce internationale (CCI). Il n'a toutefois pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19, mais a permis au secteur des entreprises d'apporter son point de vue au débat virtuel tenu lors de l'édition de 2020 du forum régional.

B. Contenu et organisation des débats

22. Les ordres du jour des forums régionaux ont été établis en étroite consultation avec les États membres et les partenaires du système des Nations Unies. Tout en s'alignant sur les débats du forum politique de haut niveau pour le développement durable, ces consultations ont permis de garantir que les sujets examinés présentent un intérêt particulier pour la région.

23. L'accent a été mis sur l'apprentissage volontaire entre pairs et sur le partage, entre les gouvernements et les autres parties prenantes, d'expériences, de solutions pratiques et de problèmes concernant la mise en œuvre des ODD.

24. La structure des éditions de 2018 et 2019 du forum régional a été conçue de manière à faciliter la réalisation de ces objectifs, y compris un segment de haut niveau, un segment d'apprentissage entre pairs comprenant plusieurs tables rondes parallèles et une séance finale de conclusion axée sur les liens entre les différents ODD. En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, la structure a été simplifiée et il n'y a pas eu de segment distinct d'apprentissage entre pairs.

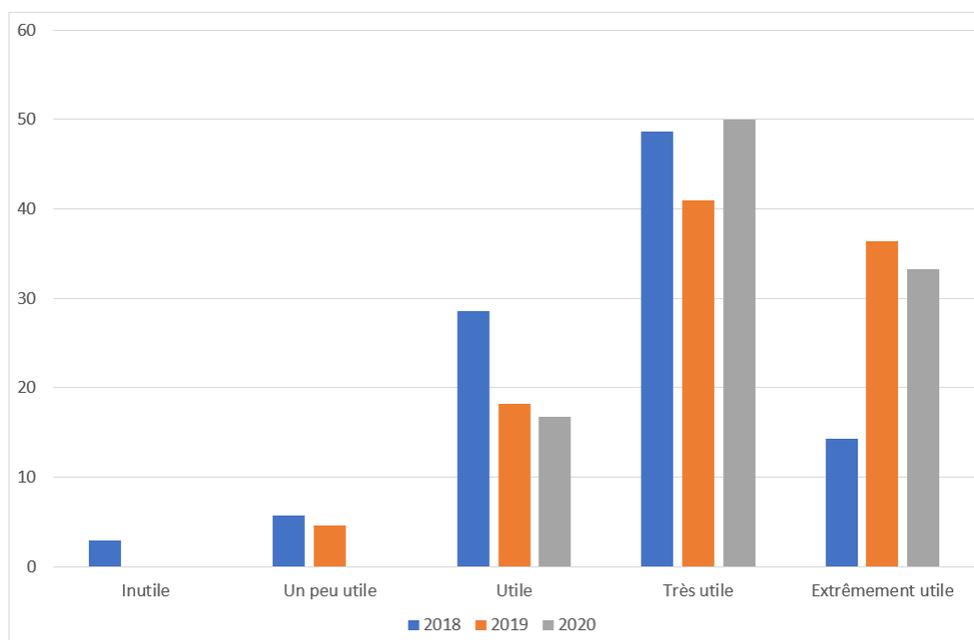
25. Les aspects transfrontières ont été évoqués dans les échanges sur les politiques qui ont eu lieu dans le cadre du forum régional, comme le montrent les résumés du Président figurant dans les rapports des forums. Ces considérations transfrontières ont été primordiales en ce qui concernait les questions environnementales, telles que l'eau, la biodiversité (2018), les changements climatiques et la participation du public (2019). Des organisations sous-régionales ont participé aux forums régionaux, ajoutant à la diversité des expériences échangées. Elles ont aussi organisé des manifestations parallèles dans lesquelles un accent particulier était mis sur leur sous-région.

26. Les échanges au cours des segments ont permis d'entendre de multiples points de vue et expériences nationales sur les progrès et les problèmes touchant à la mise en œuvre du Programme 2030. En 2018, un aperçu de la situation dans la région concernant les ODD examinés a été donné au forum régional. En 2019, un rapport statistique complet sur la mise en œuvre des ODD dans la région a été lancé, conformément à une demande formulée dans la décision B (68).

27. Les débats au sein du forum régional ont été considérés comme très pertinents, ainsi qu'il ressort des résultats de l'enquête et des rapports des réunions. L'évaluation de l'importance des questions examinées par les représentants des gouvernements a montré une tendance à l'amélioration, avec un pourcentage croissant de répondants qui ont considéré le forum régional comme très utile ou extrêmement utile (graphique 4).

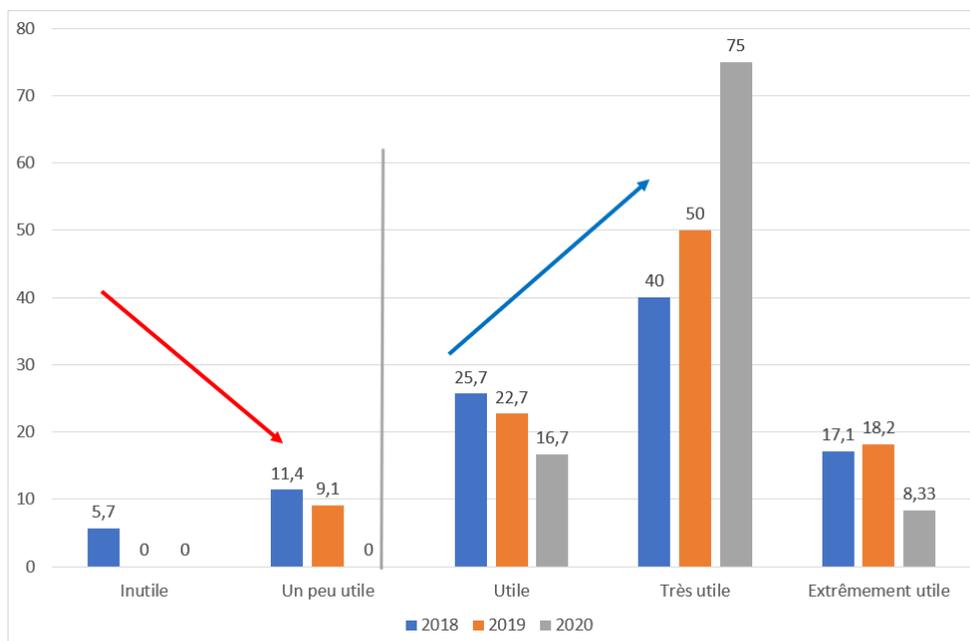
Graphique 4

Évaluation, par les représentants des gouvernements, de l'importance des questions traitées (en pourcentage)



28. Une dynamique similaire peut être observée en ce qui concerne la contribution du forum régional à l'acquisition de connaissances et d'informations pertinentes (graphique 5).

Graphique 5
Évaluation, par les représentants des gouvernements, des forums régionaux en tant que sources de connaissances et d'informations (en pourcentage)

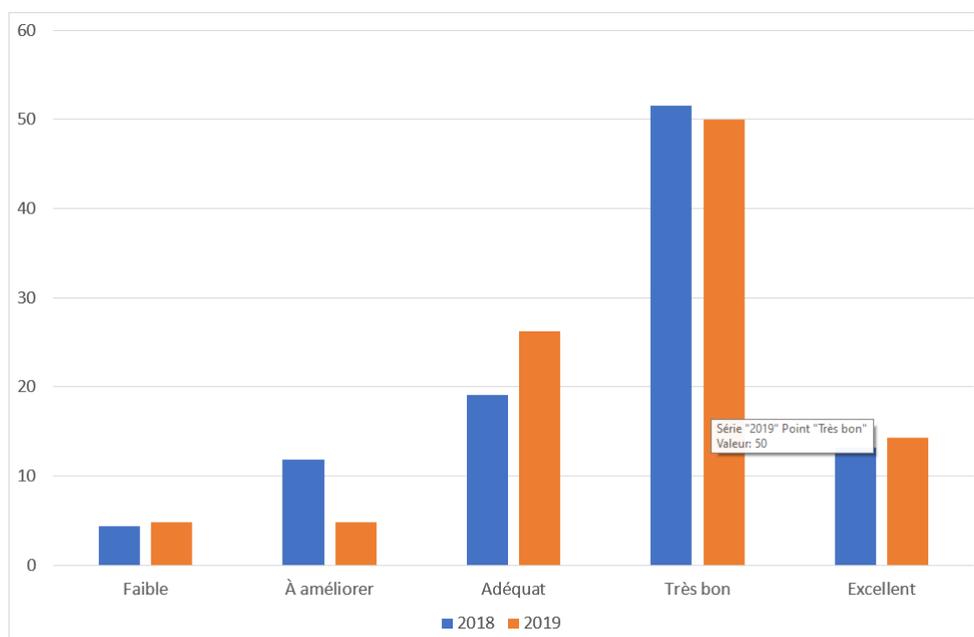


29. En 2018 et 2019, 10 tables rondes ont eu lieu dans le cadre du segment d'apprentissage entre pairs, soit deux pour chacun des cinq ODD faisant l'objet d'un examen approfondi lors du forum politique de haut niveau annuel. Afin de faciliter les débats et de mettre davantage l'accent sur l'apprentissage entre pairs, plusieurs études de cas sur les politiques ont été recueillies et diffusées avant les réunions.

30. Des modifications de l'organisation du forum régional ont été mises en place pour tenir compte des expériences précédentes mais aussi pour réagir à des circonstances inattendues. À titre d'innovation, l'édition de 2019 du forum régional comprenait aussi deux manifestations phares (respectivement axées sur la technologie, la numérisation et l'intelligence artificielle et sur les moyens de mesurer les progrès accomplis). L'objectif de ces modifications, qui ont été accueillies favorablement par les participants, était double : faciliter un débat plus large sur des sujets intersectoriels qui sont très pertinents pour la mise en œuvre des ODD et fournir un autre moyen de participer à des inscrits qui ne pouvaient pas assister aux tables rondes du segment d'apprentissage entre pairs, le nombre de participants aux dites tables rondes ayant été limité et la préférence ayant été donnée aux représentants des États membres afin de faciliter les débats. En 2020, la crise de la COVID-19 a forcé à adopter à l'improviste un mode de réunion virtuel, lequel offre de nouvelles possibilités d'augmenter l'impact et la portée du forum régional qui seront étudiées au cours de l'édition de 2021.

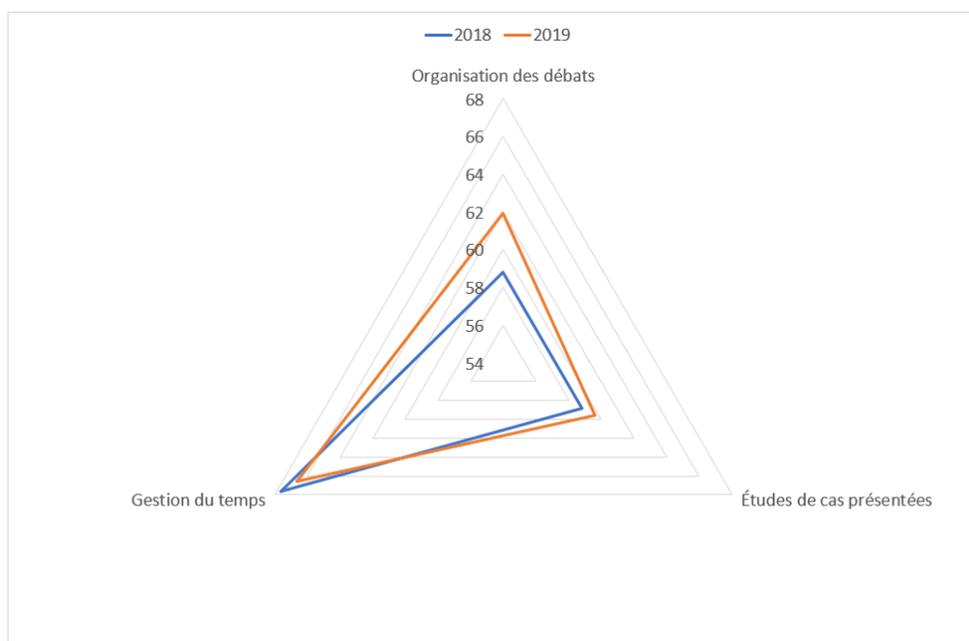
31. Les enquêtes diffusées à la fin de chaque forum régional montrent que l'évaluation globale du segment d'apprentissage entre pairs par les participants représentant des gouvernements est positive et s'est encore améliorée entre 2018 et 2019 (graphique 6). Il n'y a pas eu de segment distinct d'apprentissage entre pairs en 2020. Certains aspects pourraient toutefois être améliorés.

Graphique 6
Évaluation globale de l'apprentissage entre pairs par les représentants des gouvernements (en pourcentage)



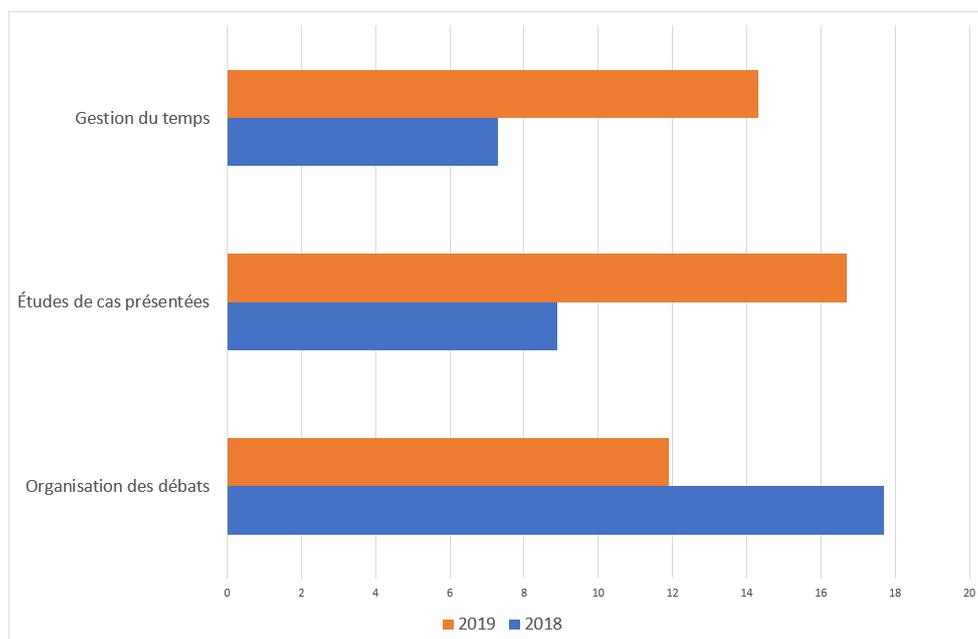
32. Si l'on examine les différents aspects des débats tenus dans le cadre de l'apprentissage entre pairs, l'amélioration constatée entre 2018 et 2019 a été la plus marquée en ce qui concerne l'organisation des débats, où le résultat obtenu en 2018 était modéré. La note de la gestion du temps s'est légèrement dégradée en 2019 par rapport à 2018, mais ce domaine est resté le plus apprécié au cours de ces deux années (graphique 7).

Graphique 7
Évaluation par les représentants des gouvernements jugeant « très bon » ou « excellent » trois aspects de l'apprentissage entre pairs (en pourcentage)



33. Les progrès en matière d'organisation des débats sont clairement confirmés par la baisse du nombre de notes négatives (« faible » ou « à améliorer »). Les études de cas présentées ont en revanche été moins appréciées, car 17 % des représentants des gouvernements ont répondu que les exposés étaient faibles ou à améliorer, en augmentation par rapport au chiffre déjà relativement élevé de 9 % en 2018 (graphique 8).

Graphique 8
Évaluation par les représentants des gouvernements, jugeant l'apprentissage entre pairs « faible » ou « à améliorer » (en pourcentage)



C. Les résultats du forum régional et leur utilisation

34. Un résumé des débats a été établi chaque année par le Président dans le cadre d'un processus consultatif où l'occasion a été donnée aux États membres de soumettre des modifications aux projets de rapport ainsi qu'à tous les autres participants d'exprimer leurs points de vue sur ces projets. Ces résumés ont ensuite été publiés sous l'autorité du Président et soumis chaque année à temps au forum politique de haut niveau pour le développement durable. En se fondant sur ces résumés, les présidents du forum régional ont fait rapport lors des évaluations régionales du forum de haut niveau sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et sur les résultats des forums régionaux. En outre, lors des derniers forums de haut niveau, les secrétaires exécutifs des commissions régionales ont été invités à intervenir dans des sessions thématiques, ce qui leur a permis de transmettre certains messages clés issus des débats tenus au niveau régional.

D. Une base de ressources précaire

35. Le service des forums régionaux a été assuré par le Groupe du développement durable et du genre de la CEE. Des ressources extrabudgétaires ont été mobilisées pour financer les voyages des participants, les services d'interprétation et d'autres coûts, comme indiqué dans les deux projets extrabudgétaires présentés au Comité exécutif (documents informels 2017/60 Rev.1 pour 2018-2019 et 2019/52/Rev.1 pour 2020-2021). Des contributions financières aux forums régionaux de 2018 à 2020 ont été versées par la Fédération de Russie et la Suisse. En plus des dépenses et contributions recensées dans les documents susvisés, la Suisse a couvert les coûts d'utilisation du Centre international de conférences de Genève, qui était essentiel pour accueillir le grand nombre de participants et les multiples séances et manifestations parallèles.

36. Selon ces documents de projet, la préparation du forum régional annuel a absorbé des ressources en personnel inscrites au budget ordinaire équivalant à un mois d'un D-1, 1,5 mois d'un P-5 et 2,5 mois d'un P-4. En plus de ces ressources, dix mois d'un administrateur auxiliaire fourni par l'Allemagne ont été consacrés à la préparation du forum régional et aux activités connexes.

37. Le contrat de l'administrateur auxiliaire expirera en novembre 2021. Si aucun nouveau moyen financier n'était disponible pour maintenir la personne concernée au sein du Groupe, les capacités de celui-ci à assurer le service du forum régional et à étudier de nouvelles options pour étendre sa portée et son impact, comme détaillé dans la partie III de la présente note, en seraient considérablement réduites.

III. Options et recommandations en vue d'améliorer le forum régional pour le développement durable

38. Dans leur grande majorité, les participants ont exprimé leur approbation globale, mais certains domaines pourraient encore être améliorés, notamment en s'appuyant sur les options évoquées dans les réponses qualitatives aux enquêtes antérieures et sur d'autres réactions reçues par les États membres.

39. La comparaison avec les expériences des forums organisés par d'autres commissions régionales permet également de se faire une idée des changements qui pourraient concerner le mode de réunion et d'autres aspects du forum régional.

40. Dans la présente évaluation ont été recensés cinq aspects, qui visent à remédier aux faiblesses existantes du forum régional ou à renforcer davantage son impact. Les options examinées pour ces aspects sont parfois liées entre elles. En particulier, modifier le mode de réunion en faisant appel à des éléments virtuels ouvrirait la porte à de nouvelles formes de participation, tant en ce qui concerne l'éventail des domaines traités que celui des partenaires impliqués.

A. Tenue de débats approfondis et utilisation d'éléments virtuels

41. La variété des thèmes a accru l'intérêt global du forum régional, ainsi que l'ont reconnu les participants. Il a toutefois été noté qu'il fallait concilier le large éventail de questions abordées avec la tenue de débats ciblés et approfondis. Le forum régional a réussi à attirer un grand nombre de participants, mais cela pose problème car il est devenu plus difficile d'organiser des débats utiles et intéressants.

42. Dans l'édition de 2019 du forum régional, la structure du programme a été modifiée afin de proposer d'autres modalités de participation, tout en réduisant le nombre de participants aux tables rondes d'apprentissage entre pairs, où la préférence était donnée aux représentants des gouvernements. Ce changement a été accueilli favorablement, mais le défi reste d'accroître l'interactivité et de tenir des débats approfondis tout en abordant de nombreux sujets et en attirant un grand nombre de participants.

43. La combinaison de séances virtuelles avec des séances présentielles peut permettre de faciliter l'interactivité dans des groupes plus restreints et d'aborder des sujets très variés, tout en expérimentant de nouveaux modes de réunion facilitant les interactions, ainsi que l'ont suggéré certains participants.

B. Autres modes de réunion envisageables

44. Le mode de réunion actuel du forum régional, à l'exception de son édition de 2020, prévoyait plusieurs séances plénières et réunions parallèles réparties sur une journée et demie. En outre, des manifestations parallèles ont également eu lieu en dehors du programme officiel, comme il a été indiqué précédemment.

45. Ce mode de réunion a permis de rassembler un très grand nombre de participants sur une période de temps réduite, beaucoup plus courte que celle allouée aux forums régionaux organisés par d'autres commissions économiques régionales, qui s'étendent sur trois ou quatre journées complètes. Cette formule, qui a l'avantage d'être propice au réseautage, entraîne en revanche de fortes exigences logistiques et organisationnelles et limite le temps consacré aux débats. La question des contraintes de temps pesant sur les débats a été évoquée par les participants dans leurs réponses aux enquêtes.

46. Une solution serait d'envisager un mode de réunion dans lequel le forum régional présentiel pourrait être l'aboutissement d'un processus qui se serait déroulé au cours des mois précédents, en intégrant un nombre limité de manifestations. Le forum régional pourrait servir de cadre à d'autres activités, en particulier à des consultations préparatoires spécifiques, ce qui faciliterait des débats plus ciblés sur un grand nombre de sujets. En outre, l'organisation de manifestations sous-régionales où seraient examinées des questions présentant un intérêt particulier pour un groupe de pays pourrait aussi être une option à étudier, car elle pourrait contribuer à diversifier les échanges et à leur conférer une plus grande pertinence. L'existence de bureaux sous-régionaux ouvre à d'autres commissions économiques régionales la possibilité d'organiser des manifestations sous-régionales, ce qui n'est pas possible pour la CEE, compte tenu de sa structure différente. En s'appuyant sur l'expérience du forum régional virtuel de 2020, certaines de ces activités pourraient se dérouler en utilisant des modes de réunion entièrement virtuels.

47. Pour l'édition de 2021 du forum régional, une combinaison de séances entièrement virtuelles et de séances hybrides est envisagée, mais tout dépendra de l'évolution de la pandémie au printemps 2021.

C. Développement et renforcement des partenariats

48. Le fait de considérer le forum régional comme un processus offrant de multiples points d'entrée à la participation plutôt que comme une manifestation annuelle pourrait également servir à développer des partenariats avec le secteur privé, ce qui est une question qui ressort souvent des commentaires reçus des participants. Cela permettrait également de toucher un large éventail de parties prenantes, y compris les pouvoirs publics infranationaux. Il pourrait ainsi être envisagé de nouer des relations avec le Forum des maires de la CEE, en tant que moyen supplémentaire d'apporter un éclairage local à la mise en œuvre des ODD. Le forum régional pourrait également s'adresser aux organisations sous-régionales, qui pourraient entamer avec leurs membres des débats susceptibles d'alimenter l'architecture globale du forum régional. Les coordonnateurs résidents des Nations Unies sont invités au forum régional et y participent, mais une collaboration plus étroite pourrait être envisagée, notamment lorsque l'examen national volontaire d'un pays de programme est en cours de préparation. Les milieux scientifiques et universitaires pourraient être impliqués de manière plus continue en ce qui concerne les dernières données relatives aux tendances et aux problèmes du développement durable dans la région.

D. Documents de base et autres documents préparatoires

49. Des études de cas ont été recueillies auprès des participants aux tables rondes pour servir de support aux débats en 2018 et 2019. Toutefois, les réponses aux enquêtes diffusées après le forum régional ont montré qu'il s'agissait d'un domaine dans lequel des améliorations étaient possibles.

50. En 2019 a été présenté un bref aperçu de la situation dans la région concernant les ODD faisant l'objet d'un examen. En 2020, pour donner suite à la décision B (68) de la CEE, un rapport régional sur l'état d'avancement de la réalisation des ODD ([Towards Achieving the Sustainable Development Goals in the ECE Region](#)) a été établi pour la première fois.

51. La question de savoir quels devraient être les documents pertinents pour faciliter les débats et le partage des connaissances et comment les établir mérite d'être approfondie. Entre autres considérations importantes, il faut prendre en compte l'établissement des documents en temps utile, l'étroite harmonisation entre les questions qui y sont traitées et le débat qui y est consacré, l'utilisation de modèles appropriés pour recueillir les informations, la participation des partenaires indispensables et l'usage qui peut être fait des documents après les forums régionaux. Certains participants ont également suggéré que les études de cas fassent l'objet d'examens collégiaux plus formels sous l'angle des pratiques optimales. De manière moins formelle, les participants pourraient examiner les mesures proposées par d'autres participants, auxquels ils feraient part de leurs observations et de leurs contributions. D'autres commissions économiques régionales (CEA, CESAP) établissent des rapports annuels sur le développement durable en collaboration avec d'autres organisations.

E. Résultats du forum régional pour le développement durable et contribution au processus mondial de suivi et d'examen

52. Les forums régionaux font office de réunions préparatoires au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ils fournissent la contribution régionale officielle à l'examen global des progrès accomplis dans la réalisation des ODD qui est effectué lors du forum politique de haut niveau. Cette contribution représente un élément essentiel de l'architecture globale du suivi et de l'examen du Programme 2030. Les résumés du Président ont été les seuls résultats issus des forums régionaux pour la région de la CEE. Dans les forums organisés par d'autres commissions économiques régionales, la pratique comprend l'élaboration de déclarations finales (CEA) et de conclusions et recommandations convenues au niveau intergouvernemental (CEPALC). Actuellement, la CESAP envisage de formuler des messages clefs (selon une modalité non négociée) qui pourraient être communiqués au forum politique de haut niveau.

53. Les débats de fond tenus lors de la séance plénière du forum régional ont permis d'échanger des expériences sur divers aspects des examens nationaux volontaires, notamment les méthodes de préparation, la participation des différents acteurs et les effets ultérieurs sur la mise en œuvre, comme en témoignent les rapports des forums. Si les décisions B (67) et B (68) ne font pas référence aux examens nationaux volontaires, la résolution établissant le forum régional dans la région de la CEPALC mentionne explicitement la possibilité d'organiser des examens nationaux volontaires dirigés par les États.

54. Certaines suggestions ont été faites concernant la manière d'améliorer et d'étoffer la contribution du forum régional à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Certains participants ont suggéré que les débats des tables rondes d'apprentissage entre pairs servent à élaborer des ensembles de recommandations ou de messages clefs.

55. Une autre option qui viserait à renforcer encore cette contribution pourrait consister à créer un espace régulier de délibération sur les examens nationaux volontaires, notamment leurs dimensions régionales et leurs aspects transfrontières. Le forum régional pourrait être l'occasion de débattre des méthodes d'examen et des projets d'examen national volontaire plus en détail qu'il n'est possible de le faire lors du forum politique de haut niveau, tout en attirant l'attention sur les points communs régionaux et sans viser à créer un mécanisme de notification parallèle ou supplémentaire. C'est une possibilité qui est également envisagée à la CESAP. Il pourrait en outre y avoir des liens et des boucles de retour d'information entre divers examens nationaux volontaires pour les nombreux pays de la région présentant leur deuxième ou troisième examen.

56. Pour renforcer les résultats du forum régional à l'appui de la Décennie d'action, outre les résumés du Président, des messages importants pourraient être formulés selon une modalité non négociée, transmis au forum politique de haut niveau et pris en considération dans la déclaration ministérielle de celui-ci.

57. Lors du forum politique de haut niveau, une séance institutionnalisée pourrait être consacrée, dans le cadre du segment de haut niveau, à l'examen des résultats émanant des forums régionaux, ce qui laisserait suffisamment de temps pour un débat de fond. Un ensemble de messages thématiques clefs émanant du forum régional pourrait également être utilisé par les orateurs de la région lors des séances thématiques du forum de haut niveau.

58. Compte tenu des éléments figurant dans la présente note et de la comparaison avec les forums régionaux menés par d'autres commissions économiques régionales, sont soumises pour examen les **recommandations** suivantes :

***Recommandation 1.** Étudier l'utilisation de modes de réunion virtuels pour faciliter la tenue de débats plus ciblés, améliorer l'expérience acquise dans l'apprentissage entre pairs et renforcer les partenariats*

59. Les modes de réunion virtuels ne sont pas destinés à remplacer les manifestations présentiels avec tous les avantages que celles-ci apportent. Toutefois, ils peuvent contribuer à relever le défi que représente la tenue de débats approfondis et interactifs avec un grand

nombre de participants. Des échanges virtuels pourraient être organisés tout au long de l'année, avec l'appui de partenaires, pour aborder des questions particulières en petits groupes, facilitant ainsi l'apprentissage entre pairs.

Recommandation 2. *Renforcer le rôle du forum régional en tant qu'instance associant les parties prenantes*

60. Le forum régional a attiré un nombre croissant de parties prenantes non gouvernementales qui ont participé activement à ses différents segments, ce qui a contribué au dynamisme et à l'intérêt des réunions. Renforcer les relations avec les grands groupes et les autres parties prenantes, notamment les autorités locales et le secteur industriel et commercial ainsi que la communauté scientifique et technologique, permettrait d'enrichir les débats et de proposer de nouvelles sources de connaissances dans le cadre de l'échange d'expériences.

Recommandation 3. *Prendre contact avec les États membres et les organisations sous-régionales intéressés en vue d'organiser des manifestations sous-régionales qui alimenteraient le forum régional, notamment par des moyens virtuels*

61. La région de la CEE est diverse, et le forum régional doit refléter cette diversité. Des organisations sous-régionales ont participé au forum et y ont apporté leurs points de vue, et les divers segments ont donné à entendre des voix venues de tous les territoires. Toutefois, des manifestations explicitement centrées sur des sous-régions permettraient d'aborder plus en détail des problèmes d'intérêt commun aux pays participants et d'échanger des expériences pertinentes. L'utilisation de moyens virtuels apporterait un degré de souplesse supplémentaire à l'organisation de ces manifestations, qui pourraient également se dérouler en mode présentiel et être organisées ou coorganisées par les États membres.

Recommandation 4. *Offrir régulièrement un espace pour débattre des examens nationaux volontaires lors des forums régionaux*

62. Un espace pourrait permettre aux États membres de débattre de différentes façons des examens nationaux volontaires et offrir la possibilité d'échanges plus détaillés et plus axés sur la région que cela n'est possible au forum politique de haut niveau. Les États membres pourraient utiliser le forum régional comme un cadre pour présenter leurs examens nationaux volontaires en cours de préparation, se concentrer sur des aspects particuliers des examens qui sont pertinents pour les ODD examinés au cours du forum de haut niveau de l'année concernée ou, pour ceux qui auraient déjà présenté à plusieurs reprises des examens au forum de haut niveau, illustrer l'évolution de ces examens et les progrès réalisés d'un examen à l'autre.

Recommandation 5. *Renforcer la visibilité des contributions au forum politique de haut niveau en formulant un ensemble de messages clairs après chaque forum régional*

63. Le résumé du Président est établi dans le cadre d'un processus inclusif qui traduit une pluralité de points de vue et d'expériences, en accordant un rôle prépondérant à ceux exprimés par les États membres. Le mode de réunion actuel ne facilite toutefois pas la formulation de messages clairs susceptibles d'être communiqués facilement. L'élaboration d'un tel ensemble de messages pourrait contribuer à rehausser la stature du forum régional lors du forum politique de haut niveau, notamment en faisant passer ces messages lors des examens thématiques. Dans l'ensemble, dans son cadre actuel, le forum de haut niveau offre des possibilités limitées d'examiner les contributions régionales. C'est une question que les États membres pourraient envisager d'aborder dans le cadre de l'examen en cours du mode de réunion et des aspects organisationnels du forum politique de haut niveau.

Annexe


FORUMS RÉGIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Comparaison entre les forums régionaux des différentes commissions économiques régionales de l'Organisation des Nations Unies

| | Commission économique pour l'Afrique (CEA) | Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) | Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) | Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) | Commission économique pour l'Europe (CEE) |
|--|---|---|---|--|--|
| Fréquence | Annuelle (depuis 2015) | Annuelle (depuis 2017) | Annuelle (depuis 2014) | Annuelle (depuis 2014) | Annuelle (depuis 2017) |
| Durée | 3 jours | 3 jours | 3 jours | 3 jours | 1,5 jour |
| Participation | 2020 : 3 000 participants | 2019 : 1 200 participants 2020 : reporté | 2019 : 850 participants 2020 : réunion virtuelle (730 inscrits) | 2019 : 300 participants 2020 : reporté | 2019 : 855 participants 2020 : capacité virtuelle maximale : 300 |
| Participation des parties prenantes (recommandation 2*) | Ateliers régionaux pour les grands groupes et autres parties prenantes, notamment le forum de la jeunesse et le forum pour la science, la technologie et l'innovation | Consultations de la société civile, y compris les jeunes | Forum des peuples de l'Asie et du Pacifique, forum de la jeunesse, réunions préalables de diverses parties prenantes (par exemple sur le commerce durable) | Forum parlementaire de la région arabe, consultations régionales thématiques (par exemple sur les changements climatiques et le financement des ODD) | Réunions préalables à l'intention de la société civile et de la jeunesse |
| Réunions sous-régionales préalables (recommandation 3*) | - | - | Environ 5 réunions préparatoires sous-régionales | - | - |
| Examens nationaux volontaires (recommandation 4*) | Échange de méthodes, d'expériences et d'enseignements tirés de la conduite des examens nationaux volontaires (pas d'espace consacré à la présentation des examens) | Une résolution de la CEPALC mentionne que le forum pourrait « organiser des examens nationaux volontaires dirigés par les États ». (résolution 700 XXXVI) | Considérations selon lesquelles le forum régional pourrait être une occasion pour les États membres de présenter un projet de rapport au titre des examens nationaux volontaires. (ESCAP/76/32) | Le forum régional offre un espace pour le dialogue et donne la possibilité aux pays qui préparent leur examen national volontaire de le soumettre à leurs pairs. (E/HLPF/2019/3/Add.3) | Échange de méthodes, d'expériences et d'enseignements tirés de la conduite des examens nationaux volontaires (pas d'espace consacré à la présentation des examens) |
| Résultats du forum (recommandation 5*)¹ | Messages clefs et déclaration (par exemple Déclaration de Victoria Falls en 2020) | Résumé du Président et recommandations convenues au niveau intergouvernemental (LC/FDS.3/4 ECLAC/RFSD/2019/1) | Résumé du Président ; considérations tendant à la formulation des principaux messages (dans un cadre non négocié) (ESCAP/76/32) | Résumé du Président du forum régional | Résumé du Président du forum régional |

* Le présent document a été établi par une recherche documentaire, sans la participation des autres commissions économiques régionales.

** Voir les recommandations de la note d'évaluation du forum régional établie par le secrétariat de la CEE (p. 14 et 15).